

## COMPTE RENDU de Conseil Municipal du 28 avril 2014

**Étaient présents** :MMES ET MRS. DEROUET. COQUIO. LAUTOUR. GESLIN. GUERIN. LETONDEUR. LANGLOIS. FOUCHER. PELLERIN. BESNARD. LESELLIER. BOUCHARD. FOURRE. POTTIER. BROTCHE

**Absents** :Néant

Secrétaire de séance : J. GUERIN

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Madame Legras, Receveur de Domfront qui a accepté de présenter les budgets, précisant qu'il est intéressant notamment pour les nouveaux conseillers municipaux, d'avoir des explications claires sur la comptabilité administrative qui n'est pas forcément évidente à comprendre au départ.

### - **Vote des budgets primitifs 2013 Commune – Assainissement-Lotissement- Station service**

#### **COMMUNE :**

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 577 200€ pour la section de fonctionnement et 979 091.00 € pour la section d'investissement, répartis comme suit :

#### **Section de fonctionnement**

##### **Dépenses :**

Charges à caractère général	433 289.48
Charges de personnel	211 954.00
Autres charges de gestion	148 223.00
Atténuation de produits	61 974.00
Charges financières	16 184.00
Charges exceptionnelles	500.00
Dépenses imprévues	65 000.00
Virement à la section d'investissement	624 150.10
Opérations d'ordre	15 925.42

##### **Recettes :**

Excédent antérieur reporté	753 007.05
Atténuation de charges	11 827.95
Produits de services	17 072.00
Impôts et taxes	400 904.00
Dotations et participations	346 989.00
Autres produits de gestion courante	47 000.00
Opérations d'ordre	400.00

## **Section d'investissement**

### **Dépenses**

Subvention d'Equipement (pôle santé)	50 000.00
Immobilisation incorporelles	17 600.00
Travaux en cours (voirie)	292 000.00
Emprunts et dettes assimilés	41 470.00
Opérations d'ordre	400.00
Déficit d'investissement reporté	90 944.52
Voirie du lotissement	215 096.32
Eclairage terrain de foot	70 000.00
Enfouissement des réseaux Tel et EP	201 580.16

### **Recettes**

Virement de la section de fonctionnement	624 150.10
Opérations d'ordre	15 925.42
Dotations fonds divers	200 309.48
Subvention d'investissements	138 706.00

### **Budget Lotissement**

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 189 226.00€ pour la section de fonctionnement et 162 840.97€ pour la section d'investissement. Les dépenses prévues représentant le solde des travaux d'équipement en réseaux à réaliser et pour les recettes : la vente des parcelles.

### **Budget Assainissement :**

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 43 401.00€ pour la section de fonctionnement et à la somme de 176 513.00€ pour la section d'investissement à savoir :

### **Section de fonctionnement**

#### **Dépenses**

Charges à caractère général	6 503.00
Charges financières	10 679.33
Dotation aux amortissements	15 265.01
Virement à la section d'investissement	10 953.66

#### **Recettes**

Redevance assainissement	36 260.00
Opérations d'ordre	7 141.00

## **Section d'investissement**

### **Dépenses**

Travaux en cours	14 148.95
Remboursement emprunts (capital)	4 850.14
Opérations d'ordre (diagnostic)	76 854.95
Amortissements	7 141.00
Déficit d'investissement reporté	73 517.96

### **Recettes**

Subvention d'investissement	26 544.18
FCTVA	32 030.00
Opérations d'ordre	92 119.96
Autres réserves	14 865.20
Virement de la section de fonctionnement	10 953.66

### **Station Service :**

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 573 205.00 € pour la section de fonctionnement et à 67 014€ pour la section d'investissement.

### **Section de fonctionnement :**

#### **Dépenses**

Charges à caractère général	566 230.00
Opérations d'ordre	6 975.00

#### **Recettes**

Ventes de carburant	557 041.69
Amortissement	6 936.00
Résultat reporté	9 227.31

## **Section d'investissement**

### **Dépenses**

Immobilisations corporelles	78.00
Emprunt et dettes assimilées	60 000.00
Opérations d'ordre	6 936.00

### **Recettes**

Opérations d'ordre	6 975.00
Excédent reporté	60 039.00

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, adopte les budgets tels qu'ils viennent d'être proposés.

Monsieur le Maire, remercie notre Trésorier, Mme Legras pour sa présentation du budget et l'analyse très encourageante qu'elle en a faite. Il tient à préciser les points suivants :

**1°) Concernant la CAF NETTE (Capacité d'Autofinancement Nette) :**  
(Situation financière des Communes année 2012)

**La CAF nette de Lonlay L'Abbaye par habitant est de 212€** comparativement à la moyenne par habitant des Communes de même niveau de population qui est de **128€/habitant. En faisant la différence, on obtient 84€/habitant X 1221** (population de Lonlay) **soit un dégagement financier de +102 564€ par rapport à la moyenne des Communes.**

**2°) Concernant les charges de fonctionnement,** le montant par habitant est de **364€** contre **648€** pour la moyenne des Communes de même niveau de population. Ces chiffres sont très souvent analysés et critiqués par la Cour des Comptes pour le trop grand laxisme de certaines Collectivités dont les charges de fonctionnement augmentent de façon démesurées d'année en année.

**3°) l'Encours de la dette :**

Notre Commune dispose **d'un excédent dégagé** pour 2013 de **332 931€**, par conséquent, le capital restant dû au 31/12/2013 s'élevant à **372 858€**, **la Commune est en mesure de rembourser l'intégralité de sa dette en un an et quelques mois.**

**4°) Concernant la pression fiscale :**

Sur 27 Communes étudiées localement (Cf **Publicateur du 19/09/2013**), Lonlay L'Abbaye apparait dans **les 5 Communes les moins élevées au niveau de la pression fiscale.**

-Compte tenu des différents éléments qui viennent d'être développés, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de se prononcer sur les taux d'impositions pour 2014, soit en maintenant les mêmes taux, avec les bases de 2014:

**Taxe habitation : 15.36% pour une base 2014 de 839 600 soit 128 963 €**  
**Taxe F.bâti : 14.09% pour une base 2014 de 763 600 soit : 107 591€**  
**Taxe F.N. bâti : 30.80% pour une base 2014 de 286 200 soit 88 150€**  
**C.F.E. : 14.50% pour une base 2014 de 241 100 € soit 34 960€**

Les taux ci-dessus sont approuvés à l'unanimité des membres présents et portés au BP 2014.